



**PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE ST-ROCH-DE-MÉKINAC  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 15 avril 2025 à 19h**

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à dix-neuf heures (19h00), le quinzième jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq (15 AVRIL 2025), à la salle des séances du conseil située au 1216, rue Principale Saint-Roch-de-Mékinac.

La séance est tenue sous la présidence de madame la mairesse intérim Lucie Geoffrion.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Madame Lucie Geoffrion  
Madame Émilie Doucet  
Madame Ginette Gagnon  
Madame Catherine Dubreuil  
Madame Carmelle Roy

Tous les membres présents formant quorum.

Madame la Mairesse Rita Dufresne et Madame Marlène Doucet, conseillère numéro 1 sont absentes.

Est également présent Mme Doris Mongrain, directrice générale et greffière-trésorière, qui agit à titre de greffière pour la séance.

## **1. ADMINISTRATION MUNICIPALE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures (19h), sous la présidence de madame la mairesse intérim Lucie Geoffrion et madame Doris Mongrain, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Présentation du budget 2025**

**CONSIDÉRANT** que le budget a été présenté par Mme la mairesse intérim Lucie Geoffrion;

sur proposition de madame Catherine Dubreuil

dûment appuyée par madame Ginette Gagnon

**2025-04-59**

**IL EST RÉSOLU** que le conseil adopte le budget tel que lu par madame Lucie Geoffrion, mairesse intérim, le 15 avril 2025.

**ADOPTÉE** en majorité des conseillers.

## 2.2 Adoption du règlement 034-2025 du budget 2025

**CONSIDÉRANT** que le règlement 034-2025 doit être adopté pour le budget 2025;

sur proposition de madame Émilie Doucet

dûment appuyée par madame Carmelle Roy

2025-04-60

**IL EST RÉSOLU** que le conseil adopte le règlement 034-2025 du budget tel que lu par madame la mairesse intérim Lucie Geoffrion le 15 avril 2025.

**ADOPTÉE** en majorité des conseillers.

## 2.0 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 19 : 07 heures

Fin : 19 : 10 heures

### 10. Levée de l'assemblée

**CONSIDÉRANT** que tous les sujets sont épuisés,

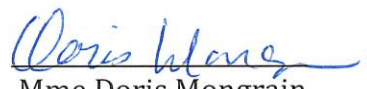
sur proposition de madame Catherine Dubreuil

dûment appuyée par madame Carmelle Roy

2025-04-61

**IL EST RÉSOLU** que la séance est levée à 19 : 10

\_\_\_\_\_  
Mme Lucie Geoffrion  
Mairesse intérim

  
Mme Doris Mongrain  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

« Je DORIS MONGRAIN atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce \_\_\_\_\_ jour d'avril 2025.